

L'ASSISTANTE SOCIALE, UN INTERLOCUTEUR À VOTRE ÉCOUTE



CONTACTS

Direction Santé et conditions de travail

Émilie CHITTI, Assistante sociale
Virginie PROVENCE, Assistante sociale
Patricia ITHURBURU, Assistante sociale
Cécile ETCHEGARAY, Assistante sociale

05 59 90 18 29

assistantesociale@cdg-64.fr

www.cdg-64.fr

L'ASSISTANTE SOCIALE, UN INTERLOCUTEUR À VOTRE ÉCOUTE

Votre collectivité, affiliée au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques (CDG64), a tenu à mettre à votre disposition **un service extérieur** pour **vous aider** à résoudre vos difficultés sociales (familiales, financières, de santé...), tout en vous assurant **la confidentialité des échanges**.



DANS QUELS DOMAINES L'ASSISTANTE SOCIALE PEUT VOUS AIDER ?

Vos démarches administratives

Information, conseil et orientation en matière de prestations familiales, d'aide au logement...

Mise en relation avec les organismes compétents comme la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, etc.

Votre santé et votre vie professionnelle

Problèmes de santé et incidences professionnelles, accompagnement vers la démarche de soin, aide pour les procédures administratives (ex : demande de financement d'un appareil auditif), lien avec l'employeur et le médecin du travail pour faciliter le retour à l'emploi en cas d'arrêt prolongé...

Vos préoccupations financières

Perte de revenus, dépenses exceptionnelles, impayés, endettement...

Aide à la gestion de budget, montage des dossiers de demandes d'aides financières...

Vos questions sur la vie familiale et sociale

Séparation, situations des enfants, maladie ou décès.

Soutien, informations, conseil et accompagnement dans les procédures administratives.

COMMENT RENCONTRER L'ASSISTANTE SOCIALE ?

Comment rencontrer l'assistante sociale?

Quatre assistantes sociales : **Virginie PROVENCE**, **Patricia ITHURBURU**, **Émilie CHITTI** et **Cécile ETCHEGARAY**, interviennent sur tout le département pour venir vous rencontrer. Il est nécessaire de prendre rendez-vous :

- Soit en contactant le secrétariat de la Direction Santé et conditions de travail au **05 59 90 18 29**
- Soit en envoyant un mail à **assistantesociale@cdg-64.fr**

Vous autoriser à venir à un entretien durant votre temps de travail reste à la libre appréciation de l'employeur.

OÙ RENCONTRER L'ASSISTANTE SOCIALE ?

Le rendez-vous avec l'assistante sociale peut vous être proposé :

- Lors des permanences dans les différentes villes des Pyrénées-Atlantiques
- Au CDG 64 (Pau)
- En cas de circonstance exceptionnelle, le rendez-vous peut avoir lieu à votre domicile

L'ASSISTANTE SOCIALE VA-T-ELLE PRÉVENIR VOTRE HIÉRARCHIE DE VOTRE SITUATION ?

Non : L'assistante sociale est une professionnelle proposant un espace privilégié où les agents peuvent s'exprimer en toute liberté grâce à une **confidentialité garantie par le respect du Secret Professionnel** (art 226-13 et 226-14 du Code pénal).

Lorsque les assistantes sociales sont amenées à communiquer sur une situation avec d'autres professionnels, elles le font avec le **consentement de l'agent** concerné.

L'assistante sociale propose un accueil : Attentif, en toute confidentialité, personnalisé et avec une aide à la réflexion.

Qui sommes-nous ?

Le CDG 64 est l'interlocuteur privilégié des collectivités locales en matière d'emploi public territorial, de conseil statutaire et ressources humaines, de protection sociale et de retraite, de garantie de la sécurité et de préservation de la santé des agents